

Communiqué du CA de l'ANCV

À la suite des décisions du dernier Conseil National de Sécurité, des évolutions de la situation du Covid-19 et suivant les décisions des autorités VB et FVWB, l'ANCV a décidé de:

- Suspendre tous les tournois jusqu'au 31 août inclus.
- Soumettre les entrainements à l'approbation des autorités locales et subordonnées, tout en respectant les mesures en vigueur. Si un club n'a pas la possibilité de s'entraîner au mois d'août, n'hésitez pas à revenir vers notre CA afin de pouvoir vous aider, adapter le calendrier si nécessaire.
- Autoriser les matchs amicaux aux conditions suivantes :
 - L'autorisation de tout match amical est **obligatoire**. La demande doit être faite auprès du responsable des rencontres.
 - 1 seul match par équipe et par week-end.
 - Une heure entre la fin d'un match amical et le début du suivant.
 - Maximum 2 matchs sont autorisés dans une même salle, en même temps, à condition que:
 - la salle dispose de séparations (comme défini dans le protocole Indoor, à savoir des séparations de 1 m 80 minimum sur toute la largeur de la salle);
 - aucun croisement des équipes qui ne se rencontrent pas;
 - **Le port du masque est obligatoire** à l'arrivée et la sortie de la rencontre.
 - Comme prévu par le protocole, la buvette est soumise aux règles de l'horeca.
 - Une liste des participants, comprenant au minimum nom, prénom, numéro de téléphone ou adresse e-mail (voir protocole indoor), doit être remplie à chaque match amical.

Notre CA n'est pas compétent pour les tournois de Beach Loisir. Vous devez donc vous référer à votre commune afin d'obtenir l'accord en remplissant le document de calcul de risque "Eventrisk" disponible en cliquant sur le lien ci-dessous.

La date de reprise du championnat sera discutée lors du prochain CA de l'ANCV (le 19 août) afin d'avoir le maximum d'éléments sur l'évolution de la situation du Covid.

Les entrainements peuvent toujours avoir lieu en respectant le protocole sur le sport Indoor. Ceux-ci n'ont été nullement remis en cause par le CNS de ce lundi 27 juillet. Respectez scrupuleusement les règles de sécurité reprises dans les différents communiqués de l'AISF.

Nous sommes attentifs à l'évolution de la situation et nous ferons une communication au plus vite si la situation devait changer.

Liens utiles :

Protocole Indoor: https://aes-aisf.be/wp-content/uploads/2020/07/2020-07-28_protocole-Indoor-phase4-FINAL_.pdf

Arrêté ministériel du 28 juillet:

http://spwu.mj.am/nl2/spwu/mhi91.html?m=AUUAAAgmQLwAAActIsYAAGeGtxIAAluedxEAJQK7AAFYIQBfiGBB5-hLXF-iRQWmH1OkQr11cwABSag&b=eedc9741&e=c56b82b6&x=hfhhjyrUHbzQpsI6OLQaqrW39ED-nHiY_Oxc3cTzElw

Document d'évaluation des risques pour tout type d'évènement: <https://www.covideventriskmodel.be/>